



## Appel pour pension alimentaire

Par **Ampolas**, le **14/01/2017** à **05:06**

Bonjour,

L'ex de mon compagnon a demandé un changement du mode de garde des enfants. Il n'y a aucun dialogue entre mon compagnon et son ex. Les enfants sont âgés de 10 et 13 ans, en garde alternée à la demande du papa depuis 2 ans. Le juge a décidé de revenir à un mode de garde classique soit un WE sur deux et la moitié des vacances et une pension alimentaire de 500 €. Aucune des parties n'avait pris d'avocat. Les enfants sont absolument formates.... Une enquête sociale a été diligentée: il en est ressorti que vu la difficulté des parents à communiquer une garde alternée est trop compliquée pour les enfants. Bref ! La pilule a du mal à passer !!!

Tout ça pour vous demander : [s]vaut il mieux faire appel tout suite concernant le montant de la pension alimentaire qui est exorbitant ou attendre 6 mois[/s] ?

Merci beaucoup pour votre réponse.

Par **Tisuisse**, le **14/01/2017** à **09:49**

Bonjour,

S'il n'a pas d'avocat, il faut impérativement qu'il en prenne un.